

PAGES

MANQUANTES

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

10^{ME} ANNÉE. SAMEDI, 9 JUILLET 1892. VOL. XX, No 2.

SOMMAIRE :

I Cinquième dimanche après la Pentecôte. — II Installation du T. R. Père Dom M. Antoine, abbé de la Trappe d'Oka. — I I Deux martyrs au Tonkin. — IV Décoration de l'église Saint-Sauveur, à Québec, (suite et fin) — V Au Nord-Ouest. — VI L'hospice St-Jean de Dieu, le premier asile. — VII Chronique. — VIII Aux prières.

CINQUIEME DIMANCHE APRES LA PENTECOTE

« Celui qui dira à son frère : *raca*, méritera d'être condamné par le conseil, et celui qui lui dira : fou, méritera le supplice de l'enfer. »

I. Les expressions mystérieuses de ce texte indiquent les divers actes de l'esprit d'hostilité qui conduisent graduellement à la haine et à l'homicide ; car le vice a ses progrès comme la vertu, et il germe longtemps dans le cœur avant de se manifester par ses fruits de mort. On n'arrive pas sans transition jusqu'aux dernières profondeurs de l'iniquité ; mais la vertu qui se néglige tombe peu à peu. On commence par la pensée ; la pensée s'exhale en paroles acerbés et blessantes ; puis aux plaintes et aux ressentiments succèdent les outrages. Notre-Seigneur nous pré-munit contre ces divers actes criminels, en nous déclarant qu'il traitera comme des homicides ceux qui haïssent leur prochain.

Veillons donc sur tous les mouvements de notre cœur ; et pour mieux éviter les aversions et les antipathies, ne nous permettons jamais un jugement ou une pensée défavorable contre notre frère.

II. Si, d'une part, Notre-Seigneur n'a pas mis de bornes à la

miséricorde et aux récompenses promises à ceux qui exercent la charité fraternelle, d'une autre part, il annonce d'effroyables châtimens à ceux qui manquent à la charité ; car de même qu'il y a au ciel diverses demeures qui correspondent aux divers degrés de la vertu évangélique, il y a dans les enfers divers abîmes qui correspondent à la diversité des vices et des passions. Mais le plus terrible supplice, celui de la géhenne, est annoncé à l'homme qui hait son frère. L'Évangile le condamne comme un homicide, et les homicides ne comptent point parmi les enfants de Dieu. Voilà pourquoi l'apôtre saint Jean, le doux interprète du cœur de Jésus, ne cesse de nous répéter cette parole qui résume tout l'Évangile : « Mes petits enfants, aimez-vous les uns les autres comme le Seigneur vous a aimés (Épit. de S. Jean, III). »

INSTALLATION DU T. R. P. DOM M. ANTOINE

Abbé de la Trappe d'Oka.

Jeudi dernier, Mgr l'Archevêque de Montréal, accompagné de M. le chanoine Racicot, du T. R. P. Prieur de la Trappe de Millaray, Iowa, E. U., d'un P. Bénédictin du Territoire Indien, E. U., et d'une vingtaine d'autres prêtres, s'est rendu à Oka pour présider à l'installation du premier Abbé mitré de la Trappe fondée il y a dix ans, au Lac des Deux-Montagnes.

La température était loin d'être agréable, et les distingués visiteurs ont eu à essayer une pluie battante depuis le débarcadère jusqu'au monastère. A leur arrivée, Sa Grandeur et le Révérendissime Abbé furent reçus dans la salle d'entrée par toute la communauté dont l'un des membres lut une adresse très touchante, dans laquelle les Pères Trappistes exprimaient les plus beaux sentimens à leur bien-aimé supérieur, et à Monseigneur leur vive reconnaissance pour l'encouragement et la protection qu'il a accordés jusqu'à présent à leur œuvre.

Sa Grandeur répondit avec beaucoup d'onction, louant le dévouement du T. R. P. Abbé et de tous ses Religieux qui, non-seulement donnent au pays l'exemple des plus belles vertus, mais aussi celui d'un labeur fructueux et efficace dans l'exploitation de l'industrie agricole.

On se rendit ensuite en procession à la chapelle où Monseigneur prit place sur un trône qui avait été dressé en face de celui du T. R. P. Abbé.

Tous les Religieux, prêtres et frères, vinrent s'agenouiller aux pieds de Dom Antoine, pour lui jurer soumission et obéissance jusqu'à la mort, car chez les Trappistes, comme dans la plupart des grands ordres, l'Abbé est élu à vie.

Après cette cérémonie, le T. R. P. alla se revêtir des ornements sacerdotaux et revint, crosse en main et mitre en tête, pour donner la bénédiction du T. S. Sacrement.

Le chant des Trappistes diffère un peu du chant grégorien ordinaire, mais il est très imposant, d'une lenteur mesurée, et exécuté avec un ensemble remarquable.

A l'issue de l'installation, tous les visiteurs descendirent au réfectoire où un dîner leur fut servi, mais à la mode de la Trappe : tout en maigre.

A deux heures et demi, Mgr l'archevêque et sa suite quittaient le monastère pour revenir à Montréal. G. A. D.

DEUX MARTYRS AU TONKIN

Nous extrayons des *Missions catholiques* le touchant récit suivant :

Le 13 avril, les soldats du mandarin arrêtaient Don, Dué et deux enfants, dont l'un Phé, âgé de dix-sept ans, et l'autre Cong, âgé de douze ans. Ils les conduisirent à la préfecture, où on les emprisonna. Le plus jeune enfant fut mis en liberté le lendemain.

Le 16 avril, le mandarin se fit amener les prisonniers. Joseph Phé comparut le premier ; mais, après quelques questions et quelques coups de rotin, on le renvoya en prison. Au bout de dix jours, on lui permit de sortir, mais dans l'infection de cet affreux cachot il avait contracté une maladie semblable à la lèpre. Son corps s'est couvert de plaies hideuses, et malgré les soins de son vieux père, dont il était l'unique enfant, il vient de mourir dans les sentiments de la plus ardente piété.

Après Joseph Phé, Michel Don fut interrogé :

« Tu es accusé d'avoir volé des habits à Chung.

— Grand mandarin, je ne lui ai rien volé ; il le sait parfaitement lui-même. Mais, comme sans être riche, j'ai largement pour vivre, je consens volontiers à donner à Crung ce qu'il me réclame, mais à titre d'aumône, non de restitution.

— Quel est ce ch'fion que tu portes sur ta poitrine — C'est mon scapulaire, grand mandarin.

— Jette-le et tu seras libre. — Grand mandarin, vous pouvez me couper la tête, je presserai toujours ce scapulaire sur mon cœur. »

Don était couché à terre, les pieds et les mains fortement tirés et attachés à deux piquets.

— Cet homme est un insolent, ricane le mandarin, allons, soldat frappe ! et le soldat agite le rotin avec vivacité, le fait siffler autour de sa tête et frappe impitoyablement.

Tout à coup, Don, fortifié par la grâce, prend la résolution de recevoir les coups, sans faire le moindre mouvement ; le soldat continue de frapper ; mais lui reste immobile ; le sang jaillit ; la chair se déchire et Don ne donne pas signe de vie.

Le mandarin effrayé : — Arrête ! dit-il au soldat, est-ce qu'il serait déjà mort ?

Le soldat se penche ; mais Don, qui a entendu, lève la tête en disant : — Je suis encore vivant, tu peux continuer.

Le soldat reprend le rotin et poursuit sa triste besogne. Un instant après, Don faisant un violent effort, détache une de ses mains, prend un lambeau de chair sanglante et le jette aux pieds du mandarin.

— Comment ? s'écrièrent les soldats indignés, tu oses jeter de la terre au grand mandarin ? — Ce n'est pas de la terre, voyez vous-mêmes, et il arrache un second lambeau de chair pour le leur montrer.

Un soldat, ému, moitié de colère, moitié de pitié lui dit :

— Insensé, tu ne vois donc pas l'intention du grand mandarin ? Signe la feuille d'apostasie et tout sera fini, j'en réponds.

— Frère aîné, dit le vaillant confesseur, quel conseil me donnes-tu là ! La religion, tu ne la connais pas, toi. Moi, je la connais un peu... Tomber de la hauteur du ciel pour continuer à vivre sur la terre... jamais je ne saurais m'y résoudre.

Et la torture continua. Quand le patient eut reçu cent trente coups, le mandarin, désespérant d'obtenir ce qu'il voulait, le fit remettre en prison où il resta plus d'un mois.

Le 17 avril, commença l'interrogatoire de Dué ; la scène qui s'était passée la veille se répète pour lui : le prétexte d'un vol d'habits, puis la proposition de l'apostasie et le refus énergique du chrétien. Le mandarin furieux ordonna de le battre avec plus de cruauté que le premier.

Des femmes chrétiennes, arrivées de Son-la pour nourrir les prisonniers, versaient d'abondantes larmes en voyant tant d'injustice et de cruauté. Les soldats du mandarin leur disaient : « Ce sera ainsi jusqu'à ce que vous ayez cessé de dire : *Amen, Jesu*, c'est-à-dire jusqu'à l'abandon de votre religion. » Les satellites commissaient toutes sortes d'imprécations contre la religion, les missionnaires et les chrétiens ; il ne se taisaient que devant les protestations et les menaces de quelques miliciens catholiques qui les priaient de s'occuper de leurs affaires et de cesser d'insulter la religion. Cependant Dué, étendu sur les briques du tribunal, se débattit dans des contorsions nerveuses qui lui causèrent de larges blessures à la poitrine et au front, pendant que le soldat frappait à coups redoublés. Ce fervent chrétien persistait dans son refus d'apostasie ; ses forces l'abandonnèrent et il perdit connaissance. Alors on le transporta à la prison, pour qu'il reprit quelques forces, afin de subir un nouvel interrogatoire.

Le lendemain, 18 avril, l'interrogatoire ou plutôt le supplice continua : le mandarin espérait cette fois vaincre l'énergique résistance de ce chrétien, dont l'apostasie serait suivie de beaucoup d'autres. Le soldat frappa si violemment que la partie frappée ne devint plus qu'un amas de chairs en lambeaux d'aspect repoussant. Dué avait reçu deux cent trente coups de rotin. Il fut rapporté dans sa prison, privé de l'usage de tous ses membres et comme, à la suite de ces tortures, se déclara un violent accès de dysenterie, les gardiens de la prison, pour se débarrasser d'un malheureux dont la présence leur paraissait intolérable, le traînèrent dans la cour extérieure et le laissèrent sur le bord d'un étang. Dué n'avait plus qu'un souffle de vie ; cependant sa bouche murmurait encore quelques prières. Il souffrait horriblement ; mais Dieu, qu'il avait confessé, le réconfortait.

Cependant la nuit dut lui paraître bien longue. Au matin, nul n'était venu le secourir. Vers midi, sa femme vint lui porter sa nourriture. A la vue de son mari, elle pleura amèrement ; mais ne désespérant pas de le sauver, elle voulut le ramener à Son-la.

Le mandarin la fit appeler.

— C'est bien là ton mari, lui dit-il ? — Oui, grand mandarin, répondit-elle au milieu des sanglots.

— Eh bien ! continue cet homme cruel, signe ce papier, constatant que je t'ai remis ton mari.

La pauvre femme signa et donna ainsi au mandarin une garantie ; désormais il pouvait dire : « Je l'ai remis vivant à sa femme ; s'il meure, elle seule est responsable. »

Des porteurs déposèrent Dué dans un filet et se dirigèrent vers Son-la. Ils y arrivaient à quatre heures. Le missionnaire qui se trouvait là, vint en toute hâte administrer les derniers sacrements au moribond. Vers six heures, il expira, après avoir donné à ses compatriotes l'exemple d'une fidélité invincible jusqu'à la mort.

C'était le jour du patronage de saint Joseph : ce grand saint recevait dans le ciel cette victime et l'offrait à Dieu comme un hommage d'agréable odeur pour le bien de l'Eglise en général et du Tonkin méridional en particulier. Puisse le sang versé être une semence qui fasse germer une récolte abondante !

Il semble, d'ailleurs, que Dieu ait déjà béni la constance du confesseur et du martyr dont je viens de raconter les tortures et la mort, car, cette année, nous avons la consolation d'ajouter le nombre de quatre mille baptêmes d'adultes au chiffre de nos soixante dix-huit mille chrétiens.

DECORATION DE L'EGLISE SAINT-SAUVEUR

A Québec

(Suite et fin)

Pour réussir dans la peinture ordinaire, dite de chevalet, il suffit qu'un artiste sache bien son dessin, ait le sentiment du coloris et une certaine dextérité d'exécution. Avec cela, s'il n'enfante point de chefs-d'œuvre, il peut toujours faire de jolies choses.

Il n'en est pas de même pour la peinture décorative.

Ici, il ne suffit pas d'être dessinateur, coloriste et virtuose du pinceau ; il faut de plus une science toute spéciale : celle des effets produits par la position du tableau en elle-même, et aussi en rapport avec l'entourage, le milieu. C'est essentiel.

Prenez une toile de maître, sortez-la de son cadre, agrandissez-

la et placez-la dans une voûte : le plus souvent il en résultera une décoration détestable. Pourquoi ? parce que ce tableau n'a été fait pour être regardé ni à cette distance, ni de ce point de vue, ni dans cette lumière, ni à travers cette atmosphère, ni au fond de cet encadrement.

L'art du peintre décorateur est donc un art tout spécial, où les connaissances techniques et approfondies du métier sont indispensables.

En outre, la peinture décorative, pour être belle — et ici le savoir du peintre joue encore un grand rôle — ne doit pas offrir de trop grandes profondeurs sombres, ni présenter de lumineux reliefs trop prononcés.

Les fortes traînées de couleurs vives ou obscures font toujours un mauvais effet ; elles suggèrent à l'œil non pas des perspectives, mais des trous et des saillies de muraille, qui déplacent les plans et déconcertent la vue d'ensemble.

Les plus belles peintures murales ont une surface solide, tranquille, comme les fonds d'or guilloché, semés de mosaïque, qu'on admire dans les églises byzantines. Elles se déroulent avec le calme majestueux qui est le propre de la sculpture. Les tons et les valeurs. s'y distribuent dans les traditions et le sentiment du bas-relief.

L'artiste studieux qui comprend bien cela, et qui en même temps possède l'enthousiasme qui crée, seul pourra devenir un grand peintre décorateur, et nul autre.

Charles Huot possède-t-il toutes ces qualités ? A un haut degré, oui.

Son savoir, il l'a acquis chez les meilleurs maîtres de France et d'Allemagne, et ses courses à travers l'Italie lui ont permis de puiser aux sources les plus saines et les plus fécondes du grand art.

Quant à son sentiment artistique, il lui suinte par tous les pores. Sous son pinceau discret et robuste, flotte le rêve d'une âme vibrante, tantôt tendre et tantôt fouguese, qui donne la sensation d'un poème à la fois doux et viril. Tout ce qu'il fait peut ne pas toujours être irréprochable ; c'est toujours vécu.

Ajoutons que c'est toujours poétique.

Je ne voudrais pas paraître extravagant dans mes comparaisons appréciatives, mais pour la gamme personnelle des tons, pour les transparences harmoniques des lumières, pour l'agilité rythmi-

que dans la métamorphose des reflets; certaines parties des toiles d'Huot rappellent les fines atmosphères et les drappés flottants de Jean Boudry, le plus savamment lyrique de tous les décorateurs modernes:

Comme compositeur, notre compatriote a des notes d'un timbre très *sui generis*; mais ce qu'il paraît aimer surtout, c'est le style large et la facture simple; en quoi je le félicite, car — on ne s'en doute pas toujours — savoir simplifier, c'est avoir parcouru la moitié du chemin qui conduit à l'idéal.

Les formules sont infinies dans leur variété: la palme reste à celui qui sait en trouver la synthèse dans une expression claire et simple.

Telle a été l'ambition de tous les grands maîtres; — et cette vérité, que ne comprennent pas ou comprennent mal tant de nos peintres contemporains, Charles Huot semble s'en être imprégné par intuition, et la rechercher en tout et partout, par instinct, sans aucun effort de volonté ou de raisonnement théorique.

Voyez son *Ciel*, par exemple. Je l'ai dit, c'est celui de ses tableaux qui vient le premier après ceux de l'abside, entre les deux chapelles du transept; — très favorable position par parenthèse.

A première vue — et cela m'est arrivé à moi-même — on est porté à trouver la composition maigre. On aime à se figurer le ciel plus peuplé.

A qui lui en ferait le reproche, M. Huot pourrait bien répondre: «Oubliez-vous donc que l'Évangile parle du petit nombre des élus?» Mais il peut faire face à la critique d'une façon plus sérieuse; et, de fait, une étude un peu plus attentive du sujet m'a convaincu, pour ma part, que la remarque est injuste et que l'artiste a eu raison.

En effet, la peinture décorative — le mot le dit — n'est après tout qu'un accessoire. Elle est là pour orner le monument, et non pour l'altérer; ce qui arrive infailliblement quand elle prend la place principale.

Si peu artistique que soit l'église de Saint-Sauveur, elle n'a pas été construite pour abriter les tableaux d'Huot. Ce sont, au contraire, les tableaux d'Huot qui ont été peints pour embellir l'église de Saint-Sauveur.

Ils devaient donc ne point prendre plus d'importance que de raison. Un entrelacement de figures, un fouillis de têtes, une plus grande complexité d'effets, eussent été une faute. Il aurait

fallu multiplier les modelés, les raccourcis, l'enchevêtrement des perspectives linéaires, ce qui aurait alourdi la composition, écrasé l'entourage, et fait heurt dans l'harmonie générale.

Les Grecs, puis après eux les grands décorateurs florentins et vénitiens, avaient fort bien compris ce sentiment, si justement observé plus tard par notre Flandrin dans son admirable frise de Saint-Vincent de Paul, et que, de nos jours, Puvis de Chavaux recherche avec tant de grâce et cultive avec un si merveilleux succès.

Oui, on aura beau dire, en décoration surtout, la simplicité est une des principales conditions de la beauté. Et ce qui, pour l'œil inexpérimenté, paraît être un défaut, dans ce très remarquable tableau du jeune peintre québécois, me semble, depuis que j'y ai réfléchi, une incontestable qualité.

J'ai dit « très remarquable tableau », et j'aurais pu me servir d'une expression plus louangeuse sans rien exagérer. C'est à mon avis la plus forte pièce de toute l'œuvre.

La clarté de l'ensemble, la finesse des nuances, l'élégance onduleuse des lignes, l'exécution facile, précise et nerveuse, tout révèle là l'artiste de race, qui n'a besoin que d'entraînement pour avoir le droit de signer un jour : *Ego nominor leo!*

Du *Ciel* — c'est le cas de dire que les extrêmes se touchent — nous passons à l'*Enfer*.

On sait déjà un peu mon opinion sur cette toile. Au point de vue de l'esthétique, elle est très mal placée, au point de vue purement artistique, elle est d'un puissant effet. Bien que n'étant pas aussi parfaite que le *Ciel*, dans le sens décoratif, elle accuse, dans certains détails, une verve sauvage, une vigueur de brosse, une grandeur de conception bien supérieures.

Il y a là un diable, en particulier, qui fait son apparition dans les airs, le dos chargé d'une masse effrayante de damnés, et dont les jambes, flottant éperdues dans le vide et la fulguration des lueurs, sont d'un style absolument magistral.

Ces jambes de démon, je suis sûr que Michel-Ange ne les renierait pas!

Mais abrégeons.

A côté de l'*Enfer* — contraste non moins bizarre que le précédent — s'épanouit la *Transfiguration*.

C'est tout simplement la partie supérieure du grand tableau de Rajhaë', achevé par Jules Romain, que tous les voyageurs peu-

vent admirer au musée du Vatican, et que nombre de critiques ont surnommé le chef-d'œuvre des chefs-d'œuvres.

Seulement, ici, il y a plutôt imitation que copie proprement dite. Le dessin est fidèlement suivi, mais les couleurs ne sont pas les mêmes. Cette clarté un peu froide, un peu grisaille, au milieu de laquelle flottent et se nimbent les trois principales figures du tableau original, est remplacée ici par un coloris neuf, admirable de finesse et de délicatesse de teintes, qui répand je ne sais quel frissonnement harmonieux dans l'envolée des draperies.

Il y a du rêve dans cette peinture. En la regardant on s'imaginait apercevoir comme une musique, comme des lambeaux de mélodie douce et berçante, qu'un génie aurait figés sur la toile, avec la légèreté des reflets que le soleil brode aux franges des nuages.

Huot aurait donc embelli Raphaël, me direz-vous.

Non, sans doute, mais il l'a imité avec une suprême intelligence. Comprenant que les effets de clair-obscur et de couleur accentuée répandus à profusion par le maître, dans la partie inférieure de son tableau, n'étaient plus là pour faire éclater, par le contraste, la symphonie lumineuse du couronnement, le décorateur s'est dit qu'il fallait, sous peine de laisser une page terne dans la flambée générale de la voûte, relever les trois personnages aériens par des tons plus chauds et plus animés.

Le résultat a été admirable.

Huot a-t-il trouvé cela par calcul ou par sentiment ? je ne sais.

En tout cas, je vois là le cachet d'un esprit supérieur. Et, d'ailleurs, que cette hardiesse soit l'effet de la science ou de l'instinct, si j'en suis ému, si mon œil et mon esprit en sont flattés, qu'ai-je besoin d'en savoir plus long ?

En faisant reproduire cet incomparable tableau dans leur église, les RR. PP. oblats ont eu une idée dont je les félicite ; mais je les félicite surtout d'avoir trouvé une telle main pour la mettre à exécution.

J'ai déjà dit ce que je pense de mal du *Jugement dernier*. Il me resterait à dire ce que j'en pense de bien. Malheureusement cela est plus difficile, car les qualités — qui sont nombreuses et réelles — apparaissent surtout dans les détails, et, en conséquence, m'entraîneraient trop loin.

Quant au tableau de la *Fin du monde*, je ne puis rien en dire,

car je ne l'ai pas vu, tant il se trouve — à demi-masqué par l'orgue — dans une position désavantageuse. En faisant des efforts de gymnastique, j'en ai bien aperçu quelques lambeaux, qui m'ont semblé d'une belle venue ; mais il m'a paru impossible de juger de l'ensemble d'une façon tant soit peu satisfaisante.

Restent les deux tableaux du chœur : *Jésus remettant les clefs à saint Pierre, et Jésus bénissant les missionnaires.*

Ces deux compositions, d'un style un peu conventionnel, n'accusent pas chez l'artiste un grand effort d'imagination ; mais, si elles manquent de caractère original, elles n'en sont pas moins d'une heureuse et franche interprétation, ayant en outre toutes les qualités essentielles de la peinture décorative. Elles ne dépassent rien, au contraire.

Une réflexion en passant.

Qu'on ne s'étonne pas si je prends certaines précautions oratoires, lorsqu'un mot de critique vient se glisser sous ma plume. C'est pour ne pas aller, dans l'esprit de mes lecteurs, plus loin que je ne voudrais aller.

On l'a écrit mainte fois, la vraie critique est inconnue dans notre pays. Quand on n'éreinte pas un homme par parti pris haineux, on le porte aux nues dans des accès de lyrisme ridicule. Le moindre poète devient un Lamartine ou un Victor Hugo ; un simple barbouilleur à l'estompe enfonce Murillo et Meissonier.

Il s'ensuit que si, voulant faire une étude critique sérieuse, vous hasardez quelques restrictions, de suite on en conclut que l'œuvre dont vous parlez ne vaut rien. On appelle cela lire entre les lignes. C'est absurde, et, de plus, décourageant pour l'écrivain qui veut être juste et sincère.

Eh, mon Dieu, ton ouvrage peut être très beau sans être parfait. Les plus grands chefs d'œuvre prêtent au blâme par quelques côtés.

La *Transfiguration* de Raphaël — dont j'ai parlé plus haut — manque d'unité. Sous le rapport du sujet, sinon sous le rapport de l'ordonnance, elle « papillote », comme disent les rapins.

La *Descente de croix* de Rubens pêche par un excès de réalisme charnel, aux yeux de bien des critiques.

Vous entendrez certains autres s'écrier devant la *Communion de saint Jérôme* du Dominiquin : « Que signifie ce viatique administré à la porte d'un palais à ce mourant plus qu'à moitié nu, et qu'un lion suit comme un chien ? »

Et la Vénus de Milo, qui a le cou trop long !
 Et l'Apollon du Belvédère, qui n'a pas de torse ! etc.
 Est-ce vrai tout cela ? A peu près.

Ce qui n'empêche pas ces œuvres d'être, et de rester à jamais peut-être, le *nec plus ultra* de l'art, l'expression la plus parfaite du génie humain dans ses aspirations vers le beau éternel.

Le soleil lui-même a des taches.

Donc, quand je dis que les peintures d'Haot ont des défauts, n'essayons point de « lire entre les lignes », prenons qu'elles ont des défauts, voilà tout. Ce qui pourrait fort bien ne pas les empêcher d'être même des chefs-d'œuvre.

Et quand je déclare que leur auteur n'est pas encore l'égal de Michel-Ange ni du Titoret, n'en concluons pas qu'il n'a aucun mérite ; mais disons nous qu'on peut être vaincu par Napoléon, et avoir encore bien des titres à la gloire.

En somme, pour moi, Haot est un peintre d'une très haute valeur, qui n'attend que l'occasion de donner toute sa mesure. Il a assez d'académie pour ne pas tomber dans les outrances modernes, assez d'imagination et d'accent personnel pour ne pas se laisser empêtrer dans les filets ponsifs des vieilles écoles. Il sait, par tempérament, se tenir juste aux limites entre l'idéalisme transcendant et la nature vraie.

Il ne s'attarde point non plus aux mièvreries, encore moins aux trivialités de la palette, à ces puérlités du trompe-l'œil, qui sont à l'art ce que le calembour est à l'esprit.

Il sait que dans le grand art seul résident l'inspiration, la fécondité, la puissance, et c'est là qu'il les cherche.

J'admire franchement cette nature d'artiste, géniale, hardie, exubérante — dans une personnalité modeste, ce qui ne gêne rien — et j'ai tenu à le dire, sans aucune arrière-pensée de réclame ou de flatterie.

LOUIS FRÉCHETTE.

AU NORD-OUEST

M. l'abbé Maréchal, vicaire général de l'archevêché de Montréal est revenu lundi dernier de son voyage dans le Nord-Ouest. Après avoir assisté aux grandes fêtes religieuses des missions des sauvages, dont *la Semaine Religieuse* a rendu

compte, comme nos lecteurs peuvent s'en souvenir, M. le vicaire général a prolongé son séjour dans ces contrées éloignées, afin de pouvoir visiter les communautés religieuses dont les maisons-mères sont à Montréal et qui comptent au Nord-Ouest tant d'importants établissements, comme ceux des sœurs Grises, de la Providence, des sœurs de Ste-Anne, des sœurs des SS. noms de Jésus et de Marie.

C'est avec une légitime satisfaction que M. le vicaire général a constaté les progrès et la prospérité de ces maisons, ainsi que le bien immense réalisé par elles tant parmi la population de race blanche, que parmi les indiens.

Il a été en même temps frappé des résultats obtenus par les sœurs dans les écoles industrielles qu'elles ont créées avec l'aide du gouvernement des États-Unis, pour amener insensiblement les indiens à l'habitude d'une vie sédentaire, et à la connaissance de métiers leur permettant d'avoir une existence assurée.

Partout il a reconnu combien ces sœurs dévouées étaient les indispensables auxiliatrices des missionnaires, et quels services elles rendent au développement de l'Église, dans ces lointains pays.

L'HOSPICE ST-JEAN DE DIEU

Le premier asile.

Il fallait bien arriver à construire un hospice, car il était impossible de continuer le service dans ces conditions, tant pour les malades, que pour leurs gardiennes.

La Communauté, malgré les charges considérables qui, de ce chef, allaient la grever, n'hésita pas, quoiqu'elle n'eût pour entreprendre ces constructions ni donation, ni même de souscription. Elle ne possédait que le terrain provenant de l'acquisition faite en son nom par M. le curé Drapeau et elle se trouvait enfin en face d'une autre difficulté.

Quel plan adopter, quel modèle suivre ? Sœur Thérèse de Jésus et Sœur Godefroy, la supérieure générale actuelle, se rendirent aux États-Unis et dans la province d'Ontario avec M. Benjamin Lamontagne, architecte, afin de visiter et d'étudier les diverses maisons d'aliénés de ces pays.

Le résultat de ce voyage fut l'adoption d'un plan semblable, sauf quelques légères modifications, à celui de l'établis-

sement de Mount-Hope à Baltimore (Etats-Unis) qui parut être le plus convenable pour le but que l'on se proposait.

Les travaux commencèrent au printemps de 1874 et furent menés avec une grande célérité. Sœur Thérèse y veillait avec une ardeur qu'elle communiquait à tous les ouvriers. Elle sentait qu'il fallait marcher vite pour pourvoir à une installation convenable des malheureux placés à Hochelaga et des pauvres femmes, un peu entassées à St-Isidore, dont 32 avaient dû être transférées dans les bâtiments de la ferme, revenus pour le moment à leur ancienne destination.

Enfin le 20 juillet, 1875 on put commencer la translation des patients d'Hochelaga au nouvel hospice, opération assez délicate qui se fit en 4 envois successifs et fut complètement terminé le 14 août suivant, sans grandes difficultés ; un seul malade opposa quelque résistance : c'était Bedon qui ne voulait partir qu'à la condition d'aller à St-Barnabé. On le lui promit... mais on n'alla pas si loin et l'on s'arrêta à la Longue-Pointe.

(A suivre).

CHRONIQUE

* * Dimanche dernier, 3 juillet, dans la chapelle des sœurs de la Miséricorde, Monseigneur l'archevêque a conféré l'ordre de la prêtrise aux messieurs suivants ; Dolphis Nepveu, Auguste Carrière, Léonidas Perrin, Feriol Jobin, du diocèse de Montréal ; Ernest Campeau, Napoléon Lachance, du diocèse de Burlington ; R. P. Marie Hilaire, trappiste d'Oka.

* * M. l'abbé Dumesnil a été élu Supérieur du Séminaire de St-Hyacinthe, en remplacement de M. le Chanoine Ouellette, qui occupait cette charge depuis neuf ans. M. Ouellette, a été nommé professeur d'Ecriture Sainte et Directeur des Ecclésiastiques.

* * Les élections qui ont eu lieu au séminaire de Ste-Thérèse le 23 juin dernier, ont donné le résultat suivant :

Supérieur, M. A. Nantel ; Curé, M. A. Vaillancourt ; Directeur, M. E. Coursol ; Préfet des études, M. E. Pilon ; Procureur, M. A. Brunet.

* * Le T. R. Père Dom Jean-Marie, abbé de la Trappe de Beaufontaine et le R. P. Edmond, son compagnon de voyage, sont partis pour la France mardi dernier.

*. Le chapitre vient de se terminer à la maison-mère des Sœurs de la Providence par l'élection des officières générales.

Ont été élus :

Supérieure générale, Sr Marie Godfroy.
1re assistante, Sr Cécile ; 2me assistante, Sr Jean de la Croix ;
3me assistante, Sr Marie Hedwige ; 4me assistante Sr Marie
Antoinette.

Secrétaire générale, Sr Marie Cuthbert.

Dépositaire générale, Sr Madeleine.

*** Le dernier numéro de la *Revue du Tiers Ordre*, à Montréal, publie les statistiques suivantes, tirées de l'*Annuaire des missions* qui relèvent de la Sacré Congrégation de la Propagande. Le nombre des catholiques qui appartiennent à ces missions, s'élève au chiffre de 23,440,032, dont 406,250 pour l'Afrique ; 11,369,296 pour l'Amérique, sans compter ceux qui appartiennent aux missions Franciscaines du Centre et du Sud dans le Nouveau Continent ; 2,606,791 pour l'Asie ; 7,721,215 pour l'Europe ; 780,530 pour l'Océanie ; et 556,000 qui appartiennent aux différents rites orientaux.

*** Mgr Michaud coadjuteur de Mgr de Goezbriand, évêque de Burlington, est né à Burlington même en 1813. Son père était Canadien. Après avoir suivi pendant 3 années le cours du collège de Montreal, il vint au collège de Ste Croix à Worcester, Mass., et enfin au Séminaire de Troy, N. Y., où il fit son cours de théologie et fut ordonné prêtre.

Il a fait ses preuves comme administrateur en dirigeant l'orphelinat St-Joseph de Burlington, que tiennent les sœurs de la Providence, et plus tard comme curé de la paroisse St-Etienne à Winooki.

*** La France vient de perdre encore un de ses évêques : Mgr Lamarche, évêque de Quimper, décédé presque subitement à Quimper le 15 juin dernier. Mgr Lamarche était né à Paris le 12 mars 1827. Aumonier militaire pendant la campagne de Crimée, il avait demandé à partir de nouveau avec l'armée française en 1870. Après la prise de Sedan, il voulut être interné avec les prisonniers à Breslau, en Poméranie, afin de remonter le moral de ses malheureux compagnons d'armes. Mgr Lamarche était évêque de Quimper depuis 1887.

*** Une magnifique protestation a été adressée par le cardinal Place au ministre des cultes qui a supprimé sans jugement et sans enquête le traitement de deux prêtres du diocèse de Rennes :

« Voila vingt-six ans que je suis évêque, écrit le vénéré prélat. Durant ce quart de siècle, c'est la première fois, monsieur le ministre, que mes prêtres sont frappés de la sorte, et cela sans qu'on m'ait fait contre eux aucune plainte, sans que, préalablement informé des griefs élevés à leur charge, j'aie pu les examiner et en discuter la valeur. »

Un des griefs allégués était le refus d'absolution.

« Les termes manquent à l'étonnement, répond Mgr Place, de-

vant l'invocation d'un tel motif. Le prêtre au confessionnal est juge. L'Église, pour entourer des garanties les plus inviolables le secret de la confession, a voulu qu'il ne fût comptable qu'à sa conscience et à Dieu des jugements qu'il y prononce. Moi-même, je n'ai pas à en connaître. Il m'appartient de rappeler, s'il y a lieu, ou de préciser, d'une manière générale, les principes théologiques que le prêtre doit suivre au saint tribunal, mais je n'ai pas à m'enquerir de l'application qu'il en fait dans les cas particuliers. Je n'ai pas le droit de le lui demander ; le Pape lui même ne le pourrait pas, et le prêtre n'a pas le droit de le dire. »

Et le cardinal termine sa lettre par ces belles paroles :

« Je verrai, selon les éventualités, ce que j'aurai à faire. D'ici là, MM Fortin et D. Hains resteront à leur poste, soutenus et consolés, dans leur épreuve imméritée, par l'affection de leurs paroissiens, la sympathie de leurs confrères et l'estime des gens de bien. Je les aiderai comme je pourrai. Ils savent, mon clergé sait et tout mon diocèse, que tant que le vieux cardinal aura un morceau de pain, il sera heureux et fier de le partager avec ceux de ses prêtres qui seront frappés de la sorte. »

* * Notre Saint-Père le Pape Léon XIII, dont la santé, grâce à Dieu, ne laisse rien à désirer, a commencé, le 4 juin, ce qu'on est convenu d'appeler sa villégiature, dans les jardins du Vatican. Cette villégiature, qui permet au Souverain Pontife de se garantir des grandes chaleurs de l'été, est on ne peut plus modeste et se trouve réglée de la manière suivante : à 8 heures du matin, après avoir célébré la sainte messe dans sa chapelle privée, Sa Sainteté descend dans les jardins du Vatican et se rend au pavillon de Pie VI, où elle reste jusqu'à 3 heures de l'après-midi, pour les audiences habituelles. A 4 heures, les prélats d'antichambre et les gardes de service sont congédiés et le Saint-Père se fait conduire en voiture à la tour Léonine, où la chaleur est moins forte que dans les parties basses du jardin. Sa Sainteté dîne et fait une sieste. Plus tard, quand la chaleur du jour commence à tomber, le Souverain Pontife fait une promenade à pied ou en voiture dans les allées, et, avant le coucher du soleil, rentre dans ses appartements ordinaires du palais du Vatican, donnant encore souvent de nombreuses audiences avant de se reposer.

AUX PRIERES

Sr Jean-Damascène, Providence, O. égon.

Sr Justinien, " "

Charles Biro, Montréal.